

Vers une amélioration des systèmes de transport en Afrique : La vision du NEPAD

Cheikh FOFANA, Assistant au Secrétaire Exécutif, Secrétariat Intérimaire du Volet Environnement du NEPAD (SINEPAD/Env.) (Sénégal)

INTRODUCTION

Les questions liées aux transports et à l'environnement sont devenues aujourd'hui une préoccupation majeure de la communauté internationale.

Si dans certaines parties de la planète, cette problématique semble connaître des débuts de solutions, notamment à travers l'existence de systèmes et de réseaux de transports « performants », ainsi que des mécanismes de prise en charge et de suivi de la dimension environnement y relative, le problème se pose encore avec acuité en Afrique.

En dépit des nombreux efforts consentis dans le secteur des infrastructures, l'Afrique – notamment subsaharienne – reste encore le continent où les questions de transports demeurent un véritable « calvaire » en raison de l'insuffisance ou de la vétusté des réseaux de transports (routiers en particulier), le vieillissement du parc automobile, etc.

Cette situation n'est pas sans grande conséquence sur le plan socio-économique (limitation de la circulation des biens et des personnes, problèmes d'enclavement, problèmes de mobilité au niveau des grandes agglomérations urbaines, embouteillages, accidents, etc.) et environnemental en particulier (pollutions, stress, maladies, etc.).

Aujourd'hui, à l'heure où les questions de « transports durables » font l'objet de nombreux débats au niveau des rencontres internationales ; à l'heure où l'Afrique cherche à se mettre en orbite sur les chemins de la croissance économique et du développement durable dans un contexte de mondialisation, se dégage une volonté manifeste pour « une politique continentale des infrastructures » à travers la mise en œuvre du NEPAD.

C'est autour de cette problématique que s'inscrit la présente communication. Elle s'articule autour des points ci-après :

1. Bref aperçu sur le NEPAD
2. Problématique du secteur des Transports en Afrique
3. L'amélioration des systèmes de transports en Afrique : La vision du NEPAD
4. Place des EIE dans la conception et la mise en œuvre des projets

Encadré 1 : Le défi du développement des transports en Afrique

Mettre en place des infrastructures bien conçues et efficaces est à la base de tous les efforts entrepris pour enrayer la pauvreté. Le commerce, moteur de la croissance économique, nécessite pour prospérer des infrastructures de transports fiables et performantes dans la mesure où elles facilitent la production et les échanges, permettent aux agriculteurs de produire et d'apporter leurs récoltes sur les marchés et favorisent les investissements privés. Des infrastructures de transport en mauvais état entravent le développement de l'Afrique et sont facteur de pauvreté.

BREF APERCU SUR LE NEPAD

Le NEPAD ou Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique est une fusion du Plan OMEGA et du Millenium African Plan (MAP). Il a été adopté en juillet 2001 à Lusaka lors du Sommet de l'OUA devenu aujourd'hui Union Africaine.

Le NEPAD constitue une nouvelle vision du développement de l'Afrique par les africains et pour les africains, basé sur le partenariat.

C'est une initiative fondée sur une vision commune et une conviction ferme et partagée des dirigeants africains, pour :

- 1. éradiquer la pauvreté;**
- 2. engager les pays africains sur le chemin de la croissance et du développement durable**

Conçu suivant une approche régionale des questions de développement du continent, le NEPAD a pour objet de résorber les gaps fondamentaux entre les pays développés et l'Afrique. Les principaux volets du NEPAD sont :

- **Infrastructures** (NTIC, Énergie, **Transport**, Eau et Assainissement)
- Développement des Ressources Humaines
- Bonne Gouvernance
- Agriculture
- Culture
- Santé
- Sciences et Technologies
- Mobilisation des Ressources
- Accès au Marché
- **Environnement**

PROBLÉMATIQUE DU SECTEUR DES TRANSPORTS EN AFRIQUE

L'Afrique demeure encore l'un des continents où les problèmes de transport continuent d'être une véritable préoccupation avec d'importantes disparités au plan intra et interrégionale.

1. Au niveau Régional :

De profondes disparités sont notées sur le plan des infrastructures ainsi que des systèmes de transport entre l'Afrique du Nord et Australe par rapport au reste du continent, notamment l'Afrique subsaharienne.

2. Au niveau Sous-régional

Ces disparités se situent entre les pays et se traduisent par l'inexistence voire la vétusté des infrastructures de connexion.

3. Au niveau National

Elles ont pour noms :

- insuffisance et inadaptabilité des infrastructures,
- absence de politique adéquate de transports;
- politique sectorielle voire unilatérale (prédominance d'un secteur par rapport aux autres : cas de la route, PAST);
- qualité des services de transport;

- absence/inexistence de mécanisme de gestion et de financement des infrastructures (absence / faiblesse du Partenariat Public Privé);
- désarticulation des systèmes de transports (prédominance du transport urbain par rapport au rural);
- importance des impacts environnementaux et sanitaires liés au transport (pollutions, accidents, etc.)

L'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE TRANSPORT EN AFRIQUE : LA VISION DU NEPAD

Le NEPAD a placé les infrastructures au cœur de ses priorités sectorielles. Le secteur est considéré de manière exhaustive : transports (routiers, aériens, maritimes, ferroviaires), énergie, technologies de l'information et de la communication (TIC), eau et assainissement.

Ceci s'est traduit en Mai 2002 par la publication **du Plan d'Action à Court Terme** pour les infrastructures (PACT) établi sous la direction de la Banque Africaine de Développement (BAD) avec des ordres de priorité définis pour chaque Commission Économique Régionale (CER)

L'importance accordée aux infrastructures (parmi les priorités visées) par le NEPAD s'explique par :

1. Un souci de promotion de **l'intégration régionale sur le continent africain** en tant que moyen de surmonter le manque d'économies d'échelle.
2. Une **réduction du déficit des infrastructures** reconnu comme facteur important de promotion de l'intégration régionale.
3. Le rôle majeur que peuvent jouer les infrastructures dans la réduction de la marginalisation économique de l'Afrique.

Lors de la mise en place du NEPAD, certains projets susceptibles de s'inscrire dans cette démarche ont été identifiés. La Banque Africaine de Développement (BAD), acteur majeur du NEPAD, a proposé une liste d'activités caractérisant le domaine des infrastructures de transport.

Secteur	Critères	Modalités
Transport	Opérations à faible coût permettant d'améliorer la logistique et les flux commerciaux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appui institutionnel et renforcement de la gestion des couloirs de transport routier entre les pays enclavés et les ports 2. Construction et réhabilitation de ces couloirs de transport 3. Autres secteurs : ferroviaire (interconnexions et concessions), aérien (libéralisation, sécurité), maritime (réduction de la pollution, sécurité)

Encadré 2 : Vision du développement des transports en Afrique

Si les transports sont si peu performants en Afrique, c'est essentiellement parce qu'il n'existe pas d'incitations institutionnelles destinées à améliorer les infrastructures et les services de transport. Si l'on veut que ces services soient adaptés à la demande, il faut encourager la concurrence et la participation des usagers tout en promouvant un système de gestion basé sur des principes commerciaux. Instaurer une nouvelle culture en matière de développement des infrastructures des transports en Afrique devient donc indispensable. Pour ce faire, les pouvoirs publics doivent développer une nouvelle perception de leur rôle en matière de prestations de services. Par expérience, on s'aperçoit que l'existence d'infrastructures est un préalable indispensable à l'apport massif de capitaux privés, qui font cruellement défaut en Afrique. C'est pourquoi, même si le secteur public s'avère capable de gérer avec efficacité les infrastructures de transport, le secteur privé sera de plus en plus sollicité pour en assurer le financement. Les mentalités ne changeront réellement que si l'on reconnaît l'importance du secteur privé en matière d'infrastructure des transports.

L'AFRIQUE À L'OEUVRE DANS LE PROCESSUS DE DÉFINITION DES POLITIQUES DE TRANSPORT

Il est important de souligner que le programme NEPAD dans le secteur des infrastructures ne constitue pas un ensemble de nouvelles initiatives.

Le NEPAD s'efforce plutôt d'être une force dynamique qui stimule la rapidité de prise en charge de problèmes familiers et qui conduise à **mettre en pratique des politiques testées et de bonnes pratiques**, en se fondant sur l'engagement collectif et la détermination des dirigeants africains à mobiliser en urgence et à conjuguer toutes les ressources disponibles pour accélérer la croissance économique et le développement social et éradiquer la pauvreté. Exemples : PER de l'UEMOA – SSATP, etc.

Le Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne (SSATP), né d'un partenariat international, a pour mission de **promouvoir la réforme et le développement des capacités dans le secteur des transports** en Afrique subsaharienne.

En 2005, les pays membres du SSATP et les CER ont considérablement progressé dans la **définition d'orientations stratégiques pour le secteur des transports**, faisant de lui, une composante à part entière de la lutte contre la pauvreté et de l'atteinte des OMD (OMD7 – Protection de l'environnement pour un Développement durable.....).

Les pays africains s'investissent de plus en plus dans la définition de politiques capables de fournir des transports sûrs et abordables.

Partenaires du NEPAD pour la mise en œuvre du PACT

Les partenaires de développement répondent au Plan d'action du NEPAD pour l'infrastructure. Au nombre de ces réponses figurent :

1. le partenariat de l'Union européenne avec Afrique sur l'infrastructure;
2. le Plan d'action pour l'Afrique de la Banque Mondiale;
3. le Consortium de l'infrastructure pour l'Afrique du G-8;
4. Les différentes initiatives au niveau de la BAD (Fonds Routier, Initiative Eau, etc.)

PLACE DES EIE DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Situation actuelle :

Chaque pays déroule son processus en matière d'EIE conformément à sa législation en vigueur ou utilise les procédures du bailleur porteur du projet

Tendances / Évolutions :

- Harmonisation des politiques environnementales au niveau des CER (cas de l'UEMOA ~ CEDEAO)
- Renforcement institutionnel des CER en matière de définition des politiques et de gestion des programmes environnementaux régionaux (création de cellule environnementale dans le cadre du NEPAD)
- Appui institutionnel et technique aux pays dans le cadre de la promotion et de la prise en charge des EIE dans la conception et la mise en œuvre des politiques, plans et programme de développement (cas de la BOAD, BAD, Banque Mondiale,.....)
- Mise en œuvre de programmes de renforcement de capacités des pays africains dans le domaine des EIE (Banque Mondiale – CEA – NEPAD,)

BIBLIOGRAPHIE

BAD : Plan d'Action à Court Terme – Infrastructures (PACT) NEPAD, vol 1 –Mai 2003, 82 p

Groupe AFD : Rencontre pour le soutien à l'initiative NEPAD « Pour une politique continentale des infrastructures », 6-7 mars 2003, 7 p

CMAE – FEM – PNUE – NEPAD -UA: Plan d'action de l'initiative environnement du NEPAD, 2003, 106 p

SSATP : Rapport annuel No 06/06/ AR05, 2005, 69 p

OCDE – Direction de la Coopération pour le Développement – Centre de Développement : Réunion d'experts : « Promouvoir et Financer des Infrastructures de Transport en Afrique », 5^e édition des Perspectives Economiques en Afrique (PEA 2005/2006), doc PDF, 5p

www.worldbank.org/afr/ssatp

ACRONYMES

AFD:	Agence Française de Développement
BAD:	Banque Africaine de Développement
BOAD:	Banque Ouest Africaine de Développement
CEA:	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO:	Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER:	Commission Economique Régionale
CMAE:	Conférences des Ministres Africains de l'Environnement
EIE:	Etude d'Impact Environnemental
FEM:	Fonds pour l'Environnement Mondial
NTIC:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OMD:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PACT:	Plan d'Action à Court Terme
PAST:	Plan d'Ajustement du Secteur des Transports
PER:	Programme Economique Régional
PNUE:	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPP:	Partenariat Public - Privé
SSATP:	Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne
UEMOA:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UA:	Union Africaine